



MANAGERS AUGMENTÉS : PILOTER LA TRANSFORMATION PAR LA DATA ET L'IA

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR053	18 h	Bases	Classe virtuelle	3 950

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 12/03/2026 au 12/05/2026

OBJECTIFS

- Permettre aux managers d'acquérir une compréhension stratégique, opérationnelle et éthique des enjeux liés à la data et à l'intelligence artificielle.
- Identifier les opportunités offertes par l'IA dans leur secteur
- Expérimenter des outils concrets
- Piloter des projets d'intégration de la data
- Mieux appréhender les impacts humains, juridiques et environnementaux de ces technologies dans leur environnement professionnel

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le parcours est structuré en 6 séquences couvrant l'ensemble des compétences visées par la formation. Il représente un équivalent de 3 jours de temps apprenant.
- Le parcours est proposé en 100% digital learning sous la forme de Masterclass dispensées en live sessions et animées par des intervenants experts dans leur domaine.

PROGRAMME

En partenariat avec :



[Télécharger la plaquette >>](#)

Durée :

Parcours de 6 semaines, découpé en 6 séquences de 3 heures.

Programme :

- A. Comprendre l'IA (historique, principes techniques simplifiés, prérequis techniques et humains, risques...) et déconstruire les fantasmes autour de ce concept.
- B. Partager les bonnes pratiques mais aussi les écueils de cas d'usage concrets de l'IA dans les services bancaires et assurantiels pour faire émerger des idées de transposition au sein des entreprises des participants.
- C. Initier les participants à l'IA générative au travers d'un atelier de manipulation visant à développer les bonnes pratiques de « prompt engineering » et la réflexion sur leur usage opérationnel.
- D. Prendre en compte les exigences de la réglementation (RGPD, AI Act) dans le pilotage des projets à base d'IA (obligations liées aux données personnelles, notion d'IA de confiance et implications pratiques).
- E. Intégrer une approche philosophique et éthique sur l'usage raisonné de l'IA en entreprise (analyse des dérives potentielles, enjeux de biais, surveillance, responsabilités).
- F. Sensibiliser aux risques induits par l'IA (attaques, fuites de données, prompt injection) ainsi qu'aux vulnérabilités des IA génératives.
- G. Mettre en perspective empreinte environnementale et IA pour des décisions responsables.

Modalité d'évaluation :

L'obtention de l'attestation de formation est liée à l'assiduité à chacune des séquences de la formation et à leur validation au travers de quizz d'évaluation des connaissances et compétences acquises.

En fin de parcours, après validation des évaluations associées à chaque séquence, chaque participant recevra un Executive short Certificate délivré par Mines Paris - PSL Executive Education, en partenariat avec l'IPASS.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Managers et décideurs du secteur de l'assurance ou de la banque

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

3 950 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/02/2026 à 18:55